

CHRONIQUE DU GREFFE

Les décisions de la semaine

semaine du 17 au 21 avril 2017					
NO DE SENTENCES	PARTIES	CONVENTION	ARBITRE	SUJETS	RÉSULTAT
9159	Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau (section locale 578) SEPB-FTQ -et- Commission scolaire Marie-Victorin	5340	M ^e Huguette April	Réclamation d'un poste d'agente de bureau classe principale – Notion d'expérience pertinente	Grief rejeté
9160	Alliance des professeures et professeurs de Montréal –et- Commission scolaire de Montréal	5152	M ^e Robert Côté	Contestation d'une directive obligeant les enseignants à produire un certificat médical en cas d'absence maladie pour le 13 mai 2011 – Résolution du syndicat visant à boycotter la formation relative sur l'implantation d'un nouveau bulletin – Droit au respect de la vie privée – La consigne syndicale mentionnait que les enseignants devaient exercer une prestation de travail	Grief accueilli
9161	Syndicat des professionnelles et professionnels du milieu de l'éducation de Montréal (SPPMEM-CSQ) –et- Commission scolaire de Montréal	5210	M ^e Pierre Daviault	Professionnelle – Absence pour invalidité – Santé mentale – Refus d'accepter un retour progressif – Rapport d'un troisième médecin indiquant la capacité de retour au travail avec une mention de probabilité de récurrence – Retour au travail refusé par l'employeur – Assignation à résidence – Résiliation de l'engagement pour absentéisme et un « sombre pronostic » concernant la santé de la salariée – Portée de la décision du troisième médecin (clause 5-10.38) – Critères assigner à résidence un salarié - Obligation d'accommodement	Griefs accueillis
9162	Alliance des professeures et professeurs de Montréal –et- Commission scolaire de Montréal	5152	M ^e Nathalie Massicotte	Décision intérimaire – Grief contestant un questionnaire pré-embauche « auto-déclaration de santé » - Contestation de la compétence de l'arbitre – Litispendance – Abus de procédure – Compétence de l'arbitre : contrat de travail est partie intégrante de la convention collective; portée des arrêts de la Cour suprême : « Weber », et « Bissaillon c. Concordia » - Critères pour litispendance	Moyens de droit rejetés